

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 128 (1983)  
**Heft:** 12

**Artikel:** À propos du tir antichar : une question d'organisation  
**Autor:** Chouet, Jean-François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344564>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A propos du tir antichar: une question d'organisation

par le major EMG Jean-François Chouet

## I. L'énoncé du problème

La visite d'une place de tir antichar à la grenade à fusil laisse trop souvent songeur celui qui s'y livre. Le spectacle (si l'on ose dire) offert à ses yeux est, à de rares exceptions près, celui sinon du désordre, du moins de l'incertitude. Pour ne rien dire des résultats proprement dits des tirs, généralement situés en dessous de ce qu'arme et munition devraient permettre d'atteindre.

En analysant les causes de cette insuffisance, on ne manque pas de tomber sur trois facteurs, trois questions auxquelles la solution donnée n'est pas satisfaisante. A savoir:

- **l'aspect technique:** le directeur du tir ne prend que trop peu en compte les défauts possibles du matériel et de la munition et n'est, en conséquence, que mal préparé à y faire face;
- **l'aspect de l'instruction:** combien de tireurs sont-ils effectivement contrôlés, et que font ceux qui, momentanément, ne tirent pas?
- **l'aspect psychologique:** la crainte engendre l'incertitude, laquelle engendre des erreurs de manipulation, qui sont à l'origine d'imaginaires «dérangements», lesquels ne font qu'accroître la crainte d'origine; le cercle vicieux est ainsi créé.

Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons d'examiner, à tête reposée, les conditions qui permettent, surtout dans la phase d'apprentissage, d'obtenir des résultats satisfaisants en créant la confiance et en engendrant des résultats dignes de l'aptitude au combat qui doit être la nôtre.

## II. Résoudre les problèmes techniques

Souvent, il est vrai, trop souvent peut-être, matériel et munition ne sont pas à la hauteur de ce qu'on attend d'eux. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il semble utile d'en rappeler les aspects et d'indiquer la thérapeutique appropriée.

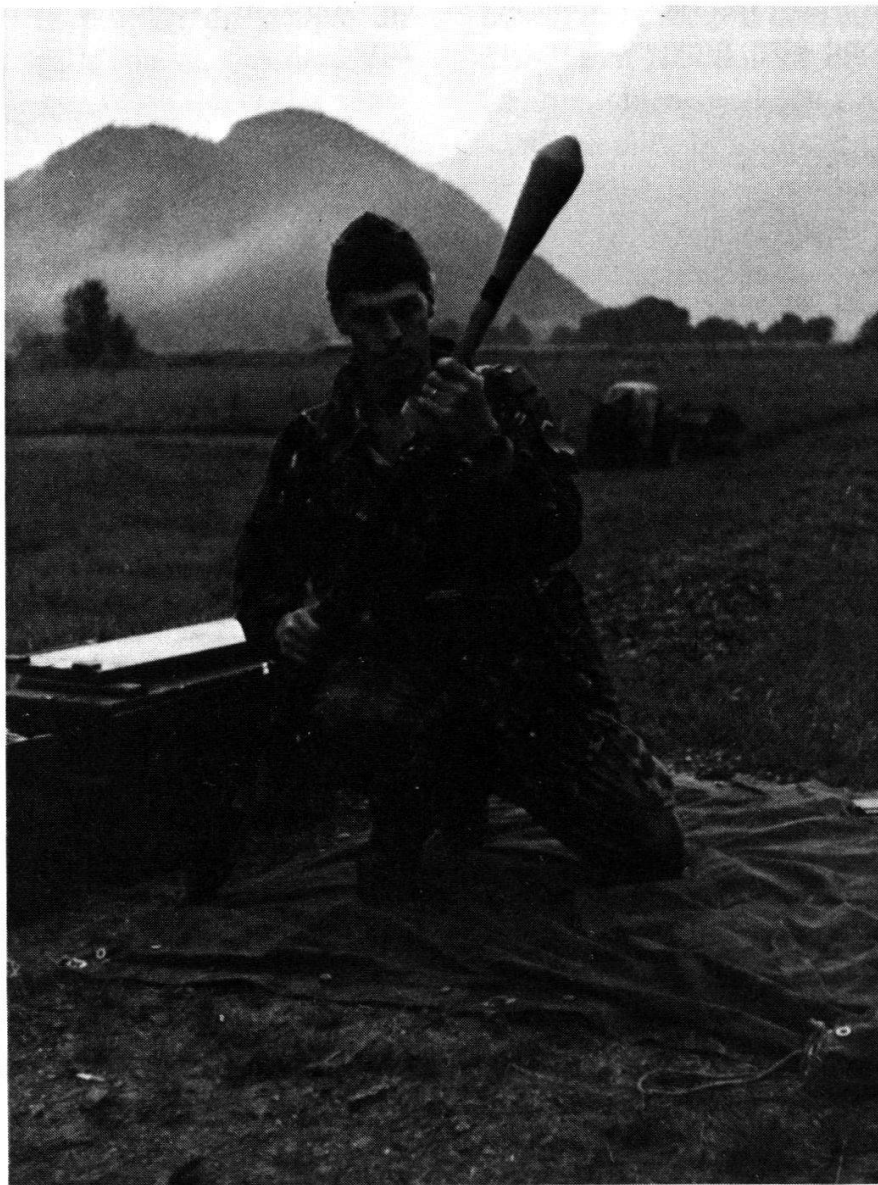
a) Il arrive assez fréquemment que les magasins «blancs» — parce qu'ils font partie du matériel de corps et n'appartiennent donc en propre à personne — soient quelque peu maltraités entre le terrain d'exercice et le local du matériel. Ce qui fait qu'avec la meilleure volonté du monde, il leur arrive de «coincer», voire de bloquer la culasse de l'arme. Ce genre de «pépin» se produit généralement sur la place de tir, lequel se trouve fâcheusement interrompu par ce dérangement. Il faut donc disposer d'une réserve de

magasins, et le chef de section fera bien d'en commander plus que la quantité théoriquement suffisante.

b) Dans le tir aux grenades antichars sans charge propulsive additionnelle, lesdites grenades pouvant être tirées plusieurs fois au cours d'une même séance, il arrive que leur empennage soit endommagé et ne permette plus de fixer la grenade au canon du fusil. Là

encore, il importe d'avoir des munitions de réserve, mais surtout d'engager un contrôleur qui vérifie, avant de la remettre au tireur, si la grenade est effectivement prête à l'emploi. C'est également au chef de section, directeur du tir, d'y veiller.

c) Les cartouches propulsives sont nettement plus délicates et sensibles que les cartouches à balle. Il peut



*Au dépôt de munitions, les grenades sont contrôlées*

arriver que l'une ou l'autre ne fonctionne pas. Le directeur du tir veillera donc à ce que, quel que soit le nombre de coups que comporte son exercice, les tireurs reçoivent un magasin **plein**. La cartouche défectueuse sera de la sorte remplacée d'un simple mouvement de charge.

Ainsi donc, les problèmes techniques se posent presque exclusivement en termes de réserves. Celles-ci doivent donc être prévues dans un

ordre de grandeur d'un tiers en plus de ce qui est nécessaire: qu'il s'agisse du matériel ou de la munition. Mais la réserve en elle-même ne suffit pas: il faut qu'elle soit immédiatement disponible, donc préparée, située à proximité immédiate des tireurs, et desservie par un homme prêt à répondre à la sollicitation du directeur de tir ou d'un moniteur en agissant selon le «Bringprinzip».



*La réserve de secours à proximité de la position*

### III. L'instruction

De par la crainte le plus souvent irraisonnée qu'il suscite, le tir antichar à la grenade à fusil postule la présence, auprès de chaque tireur, d'un moniteur compétent et apte à créer chez le néophyte la confiance nécessaire.

Or, à visiter de tels chantiers de travail, on constate le plus souvent l'inverse, à savoir des soldats tirant seuls, mal la plupart du temps, un lieutenant qui s'énerve, des dérangements qui se multiplient, et des sous-

officiers qui s'«activent» avec plus ou moins de conviction sur des «chantiers arrière» dont la caractéristique est moins d'être des chantiers que d'être en arrière.

Plus encore que pour le tir à balle, la présence d'un moniteur de tir à côté de chaque tireur est **indispensable** jusqu'à ce que la confiance en soi et le niveau des résultats soient suffisants. Le travail de la section doit être organisé d'abord en fonction de cet impératif. Ce qui, bien entendu, aura pour



*Sur la position de tir : pour chaque tireur, un moniteur*

inévitables conséquences qu'une infime proportion de la section sera occupée au tir, et que la majorité devra faire autre chose. Mais quoi? Retour donc à la question des «chantiers arrière», à soi tout seul un véritable serpent de mer. Contentons-nous ici de dire que de tels chantiers, dans le cas présent, ne doivent leur existence qu'à l'absence des sous-officiers, pleinement absorbés dans leur fonction de moniteurs de tir. Il faudra donc opter pour des chantiers de type «individuel», prescrivant aux soldats la répétition de matières déjà introduites et facilement contrôlables soit par eux-mêmes, soit par un camarade. Ainsi, par exemple, le jet de grenade, la gymnastique (test des 12 minutes, obstacles), l'estimation de distances, etc. A éviter: des activités impliquant l'emploi (et, à tout le moins, le démontage) du fusil d'assaut, cela pour des raisons évidentes de sécurité.

#### IV. L'aspect psychologique

On l'a mentionné déjà, le directeur du tir doit d'emblée faire front à une certaine crainte qu'inspire depuis des générations le tir à la grenade à fusil. Il importe donc qu'il aborde cette instruction avec un **calme communicatif**, qualité que lui-même et ses sous-officiers obtiendront essentiellement par une préparation soignée et une organisation fonctionnelle du travail. Nous reviendrons, dans un dernier paragraphe, sur un modèle possible d'organisation. Il s'agit pour l'instant,

de souligner l'importance d'un déroulement sans heurt et de la sûreté personnelle de chacun des cadres: la crainte ou, à l'inverse, la confiance en soi sont particulièrement communicatives au sein de n'importe quel groupe humain.

Or, l'un des moyens de créer la confiance est de montrer l'exemple. Il doit donc être de règle que, tout comme pour le franchissement d'un obstacle à la gymnastique, le lieutenant et ses sous-officiers **fassent une démonstration**. Au lieutenant d'appeler sa section, d'expliquer l'exercice, puis de sauter dans la tranchée et de tirer avec ses cadres en fournissant, en cours de route, les explications nécessaires. Il retirera de cette façon de procéder plusieurs avantages:

- ses cadres auront tiré (ce qui est nécessaire, mais pas évident)
- ses soldats seront parfaitement informés sur les buts à atteindre
- la crainte d'un exercice «dangereux» aura pour une large part disparu.

#### V. L'organisation de la place de tir

Pour avoir de l'ordre, le chef de section doit d'abord veiller à séparer très clairement le chantier de tir des «chantiers arrière». Et sur son chantier de tir, il séparera de même ce qui est le tir proprement dit des postes annexes nécessaires à son bon déroulement.

La vérité absolue n'étant pas de ce

monde, on se contentera de proposer ici une solution **possible** qui n'a pour elle que le mérite d'avoir été expérimentée en répondant à ce qu'on attendait d'elle.

a) **Sur la position de tir proprement dite**, le nombre de tireurs correspond à l'unité près à celui des moniteurs engagés. Chaque tireur est doté de la munition nécessaire (nombre de grenades correspondant au nombre de coups de l'exercice) et, dans tous les cas, d'un magasin **plein**. Lorsque l'on tire des grenades avec une charge propulsive additionnelle, il faut que le tireur soit muni de lunettes. Mais certains modèles, altérés par l'âge probablement, présentent la caractéristique de perdre un verre lors de chaque coup. Si tel est le cas, et plutôt que de commander du matériel et de

perdre du temps à rechercher des verres gisant quelque part dans les positions, le lieutenant fera mieux d'ordonner que le tir s'effectue **avec le masque de protection**. Non seulement les verres tiennent bien, mais l'ensemble du visage est ainsi protégé. Sans compter que, sur le plan de l'instruction, le tir avec le masque est généralement considéré comme plus difficile.

b) Cinq mètres derrière les tireurs se trouve la **réserve de secours**. Il s'agit d'un soldat qui dispose de deux ou trois magasins pleins et de quelques grenades (avec bouchon si l'on tire sans charge additionnelle) et qui, à la demande du moniteur, apporte séance tenante matériel ou munition de remplacement en cas de dérangement. Peut-être cette réserve ne sera-t-elle



*Vue d'ensemble : tireurs, réserve de secours et dépôts clairement séparés*

pas sollicitée durant toute la durée du tir. Tant pis. Sa seule existence rassure et suffit à ôter aux soldats peureux la conviction qu'en créant un «dérangement», ils éviteront la suite de l'exercice. Mais la présence de cette réserve procure aussi une certaine assurance au lieutenant et aux moniteurs de tir pour lesquels ces fameux dérangements cessent de faire problème.

c) Quinze à vingt mètres plus loin enfin se trouve le **dépôt de matériel et de munition**, géré par un ou deux soldats. Il s'agit là de :

- préparer le lot de munition individuel de chaque futur tireur
- de contrôler les grenades qui sont appelées à être tirées plusieurs fois; à cet effet, le dépôt est muni d'un fusil d'assaut qui permet de faire les essais et d'éliminer les grenades devenues inutilisables
- marquer et mettre de côté le matériel défectueux (magasins blancs et lunettes de tir)

Les hommes appelés à tirer passent par ce magasin en miniature pour recevoir ce qui leur est nécessaire. Ils y repassent après le tir pour y restituer leur matériel. Celui-ci est immédiatement contrôlé pour être remis en circulation ou, au contraire, écarté.

Les magasins blancs sont complétés, les grenades contrôlées et munies de leur bouchon.

Précisons bien, pour conclure, les deux points suivants :

*Primo*, les lignes qui précèdent concernent **l'instruction**, ou, si l'on préfère, les tirs «formels». Les exercices d'engagement sous forme de tirs de combat ne sauraient s'accommoder de telles précautions. Mais ils en démontreront *a posteriori* le bien-fondé dans la mesure où les tireurs agiront avec sûreté, sans crainte, et sauront toucher au premier coup.

*Secundo*, l'organisation proposée repose sur une **claire séparation géographique** entre l'activité de tir proprement dite et toutes les occupations annexes et pourtant nécessaires. Il s'agit là d'un principe que l'on voit trop souvent négliger, et cela non seulement en matière de tir antichar. A tout vouloir conserver à portée de main, on crée désordre et confusion, donc incertitude et, par conséquent, mauvais résultats. Il faut se souvenir que le temps consacré à mettre en place une organisation du travail claire et rationnelle n'est perdu qu'en apparence.

J.-F. C.